



Formations aux Contrats FIDIC

Programme 2016

PARIS

Les 2 & 3 Juin 2016

(Syntec Ingénierie, 148 Bd Haussmann, Paris 8^{ème})

NOUVEAU - Module 4

L'administration et la gestion des contrats FIDIC 1999

Présenté pour la première fois à Paris.

Le Français et l'Anglais seront alternativement utilisés pendant la formation

Les Maîtres d'Ouvrages publics ou privés adoptent très souvent les conditions de contrat FIDIC (1999) dans leurs appels d'offres et dans la mise en œuvre de projets à l'échelle internationale.

Afin de maîtriser les spécificités de ces contrats, Syntec-Ingénierie, en partenariat avec la Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils FIDIC, organise une session de formation FIDIC.

⇒ **Le Module 4 sur « L'administration et la gestion des contrats FIDIC 1999 »**

Cette formation vise à expliquer et illustrer les actions à mener par les Parties au quotidien dans le cadre des Contrats de construction (« Red Book ») ainsi qu'aux Contrats de conception-construction (« Yellow Book »).

Ce module est orienté sur la pratique des contrats FIDIC et est illustré par de nombreux exemples & exercices.

Sessions organisées par : **EXEQUATUR** (avec la participation de Syntec-Ingénierie)

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 44 07596 44
auprès du Préfet de Région de Pays de la Loire*

Module 4

L'administration et la gestion des contrats FIDIC 1999

Les 2 & 3 Juin 2016 à Paris (Syntec Ingénierie, 148 Bd Haussmann, Paris 8^{ème})

Les Objectifs

Cette session est conçue pour fournir aux participants, qu'ils soient Maîtres d'Ouvrages, Maîtres d'œuvre ou Entrepreneurs, les connaissances nécessaires pour utiliser en pleine confiance ces modèles de contrat. Le module est centré sur les conditions de contrat applicables aux travaux de construction (« Red Book ») ainsi qu'aux travaux de conception-construction (« Yellow Book »).

Les Formateurs

Les formateurs sont mobilisés par l'institut ECV.

ECV (*European Construction Ventures*) est spécialisée dans la formation et l'appui à la gestion de contrat auprès des acteurs du secteur de la construction de bâtiments et d'infrastructures à l'international. Les formateurs d'ECV ont réalisé près de 150 sessions de formation à l'utilisation des contrats FIDIC à travers le monde au cours des 3 dernières années.

1 - Anthony GLOVER, Directeur d'ECV (European Construction Ventures, UK), AMICE. Spécialisé dans la formation et le *contract management* auprès des acteurs du secteur de la construction et des infrastructures à l'international.

2 - Vincent LELOUP, Fondateur & associé dirigeant du cabinet Exequatur. Ingénieur (Agro Paris, IGRF, MSc. Gestion de l'Eau), spécialisé en droit de la construction (MSc. Construction Law & Dispute Resolution), Vincent dispense régulièrement cette formation pour des clients publics et privés en Europe, Afrique et Asie.

Formateur international et adjudicateur accrédité FIDIC.

Jury pour FIDIC du processus d'accréditation de formateurs.

Membre du Comité Contrats de FIDIC, du groupe de travail 4B en charge de la rédaction de la mise à jour du FIDIC White Book 2006. Fellow Member de la DBF et Member de la DRBF.

Les supports de formation

Tous les participants se verront remettre les supports suivants :

- *Conditions de Contrat FIDIC applicables aux Travaux de Construction, (anglais & français)*
- *Conditions de Contrat FIDIC applicables aux Travaux de Conception & Construction, (anglais et français)*
- *Transparents & exercices utilisés pendant la formation*

IMPORTANT

Transparents & exercices seront présentés en Anglais, langue principale d'utilisation des contrats FIDIC à l'international, la version Française étant rarement usitée.

Les explications à l'oral seront délivrées en Français par Vincent, et en Anglais par Tony.

Si cette combinaison Français/Anglais posait une difficulté, merci de nous en informer au plus tôt.

***La formation laissera place aux questions des participants,
et de nombreux cas concrets seront présentés***

Programme du Module 4

1^{ère} Journée : 9h - 17h
<i>Documents contractuels et formation du Contrat</i>
Formation du Contrat
Pièces du Contrat
Rôle et autorité de l'Ingénieur
Garantie de bonne fin

<i>Démarrage du Contrat – pré-Date de Commencement des Travaux</i>
Evènements pré-Date de Commencement
Nominations
Programme
Assurances
Plans
Réunion de démarrage

<i>Administration des évènements post-Date Commencement des Travaux</i>
Accès au & possession du Chantier
Sécurité
Mobilisation
Sous-traitants Désignés
Enregistrements
Rapports d'avancement
Lois locales
Conception / Revue des Exigences du Maître d'Ouvrage
Documents de l'Entrepreneur
Matériaux, Equipements et Règles de l'Art
Plans
Réunion de démarrage

2^{ème} Journée : 9h - 17h
<i>Contrôles et Procédures Financières</i>
Métrés
Gestion des modifications
Valeur Ajoutée de l'Ingénierie
Certificats de paiement

<i>Réclamations, Suspension & Résiliation</i>
Réclamations de l'Entrepreneur
Réponses de l'Ingénieur
Réclamations du Maître de l'Ouvrage
Décisions
Suspension par l'Ingénieur / l'Entrepreneur
Résiliation

<i>Litiges/différends, règlement à l'amiable et Arbitrage</i>
Mise en place du Bureau d'Adjudication
Procédures de fonctionnement du Bureau
Règlement à l'amiable
Arbitrage

<i>Réception, période de garantie et fin du Contrat</i>
Certificat de réception
Réserves, vices & défauts de construction
Certificat d'exécution
Clôture du contrat

Bulletin d'inscription à retourner à :
Syntec-Ingénierie - Martine ROUX-HERRY - 148 boulevard Haussmann—75008 Paris
m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr



FORMATIONS FIDIC MODULE 4
"L'administration et la gestion des contrats FIDIC 1999"
Jeudi 2 & Vendredi 3 Juin 2016

Syntec Ingénierie, 148 Bd Haussmann, 75008 Paris

SOCIETE DU STAGIAIRE *

Raison sociale :
Service commanditaire :
Nom du responsable :
Adresse /CP/Ville :
Tél :
Mail :

STAGIAIRE *

Mme M.
Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse/CP/Ville :
Tél :
Mail :

FACTURATION *

Raison sociale :
Service :
Responsable du dossier :
Adresse/CP/Ville :
Tél :
Mail :

Cachet de la société et signature du responsable de formation *

Paiement par :
 Chèque
 Virement (voir dans les conditions générales)
 N° de commande :

*Compte tenu de nos CGV annexée au bulletin d'inscription ,
nous ne facturons pas les OPCA,
mais uniquement la société du stagiaire.*

*Merci de joindre les conditions générales signées
et revêtues du tampon de votre société*

() Informations nécessaires à la validation de l'inscription*

INSCRIPTION	DROITS D'INSCRIPTION
<p>Les participants peuvent s'inscrire et régler par chèque ou virement bancaire auprès de :</p> <p>EXEQUATUR 48 Bd Van Iseghem 44000 Nantes SIRET 812 755 163 00019 / APE 7022Z / TVA FR72 812 755 163 N° déclaration d'activité : 52 44 07596 44 auprès du préfet de région de Pays de la Loire.</p> <p>L'inscription sera prise en compte uniquement à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et au versement de l'intégralité des droits d'inscription.</p> <p>Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le stagiaire reçoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une confirmation d'inscription accompagnée d'une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, transports, accueil...) • une facture faisant office de convention simplifiée. <p>Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux compétents.</p> <p>Toute inscription à une formation organisée par Syntec-Ingénierie suppose l'acceptation sans réserve de ces conditions générales.</p>	<p>La formation se tiendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les jeudi 2 et vendredi 3 Juin 2016 • à Syntec Ingénierie, 148 bd Haussmann, 75008 Paris <p>Les droits d'inscription couvrent les prestations suivantes : les coûts pédagogiques, l'ensemble de la documentation remise, le petit-déjeuner d'accueil, les pauses et le déjeuner.</p>
ANNULATION D'INSCRIPTION	MODE DE REGLEMENT
<p>Pour toute annulation parvenant moins de deux semaines avant le début du stage, 50 % des droits d'inscription resteront acquis à EXEQUATUR.</p> <p>En cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la session, une facture de 100 % sera éditée (aucun remboursement ne pourra être effectué).</p> <p>Nous nous réservons le droit d'annuler cette session de formation pour cause d'un trop faible nombre d'inscriptions ou toute autre raison. Nous nous efforcerons de prévenir les participants au plus tard deux semaines avant la session de formation et rembourserons intégralement les sommes versées. Nous ne saurions être tenus responsables pour tous frais de réservation de voyage et/ou hôtel déjà engagés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 440€ TTC (1 200€ HT) pour la formation <p>- Par Chèque bancaire à l'ordre de « EXEQUATUR » adressé à EXEQUATUR, 48 Bd Van Iseghem, 44000 Nantes</p> <p>Ou</p> <p>- Par virement à « EXEQUATUR » BNP PARIBAS IBAN FR76 3000 4030 5000 0100 3747 261 BIC BNPAFRPPXXX</p>
J'ai pris connaissance des et accepte ces conditions générales	
Nom :	Prénom :
Signature & cachet société :	
Information et inscription : Martine Roux-Herry - Tél. : 01 44 30 49 58 - m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr	